

BOOK REVIEWS – REVUE DES LIVRES

Makhtar Diouf :

Echange inégal et ordre économique international

B. Founou-Tchigoua

Nous n'avons pas l'intention de lire tout le livre de Makhtar DIOUF qui n'est pas très volumineux (127 pages), et qui est écrit dans un langage clair, quoique concis. Nous voudrions plutôt attirer l'attention sur l'intérêt du livre et mettre l'accent sur les points acquis, mais surtout sur les points qui méritent des débats.

Le livre comporte deux parties. La première est consacrée à la critique des théories et des politiques de l'échange inégal, soit au niveau de la concertation internationale soit dans chaque Etat du Tiers-Monde. Après avoir fait la critique des théories néo-classiques et d'Emmanuel mais pas de S. AMIN (qu'il cite sans approuver ni désapprouver), et après avoir rappelé les impasses où conduisent les politiques économiques des pays qui accomplissent des actions dites de développement sans remettre en cause leur appartenance au système capitaliste, il passe à la partie la plus neuve, celle sur laquelle, les économistes du Tiers-Monde se montrent en général très prudents, à savoir les *relations économiques entre les pays du système socialiste contemporain*. La première partie du livre ne fait que préparer l'analyse du COMECON, car selon l'auteur, l'Afrique doit prendre position. C'est pourquoi notre commentaire portera essentiellement sur la deuxième partie du livre intitulé :

l'Ordre Economique International du Socialisme : Le COMECON.

L'objectif de Makhtar DIOUF est de nous montrer que les rapports économiques entre les pays socialistes et notamment entre des membres du COMECON ne sont pas régis par les lois de l'échange inégal et du développement inégal comme c'est le cas entre les pays capitalistes développés et les pays capitalistes sous-développés. Par là même, il invite les pays sous-développés, et notamment ceux de l'Afrique à s'inspirer de cet exemple du double point de vue des changements sociaux révolutionnaires (il reproche très sévèrement à A. Emmanuel son réformisme), et à jeter des bases de coopération économique inspirées de l'expérience du COMECON et peut-être à s'associer ou même à adhérer au COMECON.

Ainsi, alors que toute l'Afrique ne participe actuellement pour l'essentiel qu'à l'ordre international capitaliste (Convention de Lomé, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la ligne de partage entre l'ordre international capitaliste et l'ordre inter-

national socialiste traverserait alors l'Afrique comme elle traverse déjà l'Amérique Latine (Cuba est déjà membre du COMECON) et l'Asie (DIOUF pense qu'il est de l'intérêt de la Chine et du Vietnam de participer au COMECON).

Cette présentation appelle des remarques dont nous allons examiner quelques unes :

1°) La thèse selon laquelle, le système capitaliste impose de lui-même l'échange inégal et le développement inégal et qu'aucun aménagement à l'intérieur du système ne permet de passer du sous-développement au développement capitaliste, ne souffre plus de discussion. L'échec des conférences instaurées par les Nations Unies (conférence de Paris, CNUCED) est patent. La convention de Lomé ne changera pas la structure économique des pays associés dans un sens opposé au développement inégal.

2°) L'analyse du COMECON et celle des régimes socialistes soulève des problèmes que DIOUF ne signale pas. Le plus importants et qui, bien sûr, n'est pas spécifique au COMECON et à ses pays membres, est celui de l'information. Marie Lavigne signale dans son étude (1) la difficulté qu'il y a même pour un pays membre du COMECON d'accéder à certaines informations pourtant nécessaires au renforcement de la coopération. Sans verser dans le procès des régimes en matières d'informations, il faut reconnaître que le système rend extrêmement difficile la connaissance réelle des structures nationales et du système de coopération multilatérale.

Evidemment, il y a des choses indiscutables : la transformation de la Bulgarie d'une économie agraire en une économie où l'industrie joue un rôle de premier plan est une réalité qu'on ne peut nier. Le fait que c'est l'Union Soviétique qui approvisionne les Démocraties Populaires en produits de base nécessaires à l'industrialisation, et, ce, souvent en-dessous des prix mondiaux capitalistes est aussi une réalité. Mais il faudrait disposer aussi des informations politiques, des débats etc..., ce qui n'est pourtant pas le cas.

3°) Un autre point de débat est celui de l'exemplarité qu'offre le COMECON aux Etats Africains dans le cadre d'une option socialiste. C'est sans doute le problème le plus difficile à résoudre théoriquement. Nous pensons que le succès du COMECON doit beaucoup à la présence de l'Union Soviétique comme grande puissance économique, politique et militaire. C'est pourquoi dans le contexte africain, l'option idéologique ne doit pas effacer le rêve de l'Unité et de la puissance. L'Afrique ne pourra pas se développer seulement par le choix socialiste. La balkanisation nous impose de créer des *pôles de puissances*, non par la coopération économique intra-africaine aux résultats extrêmement incertains, mais par la réalisation de l'*Unité Politique*, fût-ce d'abord par région. C'est pourquoi deux pays africains contigus qui optent pour le développement auto-centré, doivent immédiatement chercher les moyens de réaliser l'unité politique. Certes, lorsqu'un tel choix est effectué, l'impérialisme prend des dispositions pour étouffer

(1) Le COMECON, P.U.F., 1973.

l'expérience. C'est pourquoi la coopération avec les pays socialistes est nécessairement étroite. Mais l'Association au COMECON ne porterait-elle pas le danger de l'abandon du rêve de l'Unité politique ?

4°) Aujourd'hui, le concept de socialisme est devenu moins simple à formuler qu'avant les expériences en cours dans le monde. On peut certes faire abstraction des contradictions et des solutions historiques, mais on ne peut aujourd'hui proposer le socialisme sans exprimer ne fût-ce qu'une définition personnelle. On sait que la définition la plus générale se rapporte à la base économique : socialisation des moyens de production, régularisation par les plans et non par le marché, élévation du niveau de vie des travailleurs. Est-ce désormais suffisant ?

5°) Le problème de la théorie des rapports économiques entre les pays du COMECON est escamoté. DIOUF soutient que la théorie Ricardienne des coûts comparatifs sert de guide. Alors que Ricardo a fait sa théorie pour des économies capitalistes, alors qu'Arighi Emmanuel a mis à jour les hypothèses fondamentales de la théorie, dont en particulier celle de l'égalité des salaires dans les pays partenaires, l'auteur de l'échange inégal et l'ordre économique international déclare qu'elle est applicable là où il n'y a ni libre échange, ni détermination de l'allocation des ressources par le marché et la répartition des revenus. A mon avis, le recours aux arguments extra économiques, invoqués d'ailleurs par DIOUF me paraissent plus convaincants que la loi des coûts comparatifs. La division internationale du travail basée sur les principes de l'industrialisation de tous les Etats et de la réduction des écarts de développement relèvent plus de la politique, de l'idéologie et même de la géopolitique que d'une loi économique, en l'occurrence celle de l'optimum économique via la loi des coûts comparatifs.

D'ailleurs, certains auteurs soviétiques soutiennent que leur pays subit l'échange inégal à travers l'échange en produits de base pour des produits industriels (2). C'est possible. Pourquoi l'URSS supporterait-elle cette situation si la loi Ricardienne était un régulateur essentiel des échanges ?

(2) Voir Michael Senine, *l'Intégration socialiste*, Ed. du Progrès, Moscou 1974.